

Mémoire sur les modes de collecte sélective

Pour la

Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

Par Paolo V. Tambureallo
pour Les Fibres J.C . Inc.



Présentation de Les fibres JC inc.

JC Fibres inc a été fondé en 1985 par monsieur Joseph Colubriale. Une entreprise familiale établie à Chambly à 30 min du port de Montréal et 45 min de l'état du Vermont et de New York. Possédant trois centres de tri un Montréal, un à Chambly et un dernier à Rochester dans l'état de New York. Monsieur Joseph Colubriale a commencé sa carrière dans l'industrie du recyclage dans le milieu des années soixante pour la compagnie Plantonic & son ltée de Montréal. Liste des contrats avec la ville et autres partenaires dans Montréal.

Provenance de la Ville de Montréal	NB DE PORTES
Arrondissement Westmount	5830
Arrondissement St-Laurent	17253
Arrondissement Pointe-Claire	9117
Arrondissement Ile bizard/Ste-Geneviève	5400
Arrondissement Pierrefonds/Roxboro	16944
Arrondissement Senneville	352
Arrondissement Ste-Anne-de-Bellevue	1626
Arrondissement Côte St-Luc	4804
Arrondissement Hamstead	2053
Arrondissement Montréal Ouest	1607
Arrondissement Dollard-Des-Ormeaux	10674
Arrondissement Verdun	14332
Arrondissement St-Leonard	25238
Arrondissement Dorval	4688
Arrondissement Beaconsfield	6132
Arrondissement baie d'Urfée	1390
Arrondissement Kirkland	5926

Total **133,366**

Responsable : Stéphane Mailloux

Les besoins de l'industrie

Les besoins de l'industrie papetière sont une matière recyclée de haute qualité pour le papier et tout contaminant engendre une perte de revenus substantielle pour les recycleurs et une dégradation du taux de rejet également : Ex : Les plus petits morceaux (un millimètre d'épaisseur) de verre à l'intérieur d'une tonne de papier peut engendrer de très lourdes pertes pour le producteur de papier.

Comparatif des principaux outils

En se basant sur l'étude publique des modes de collecte en vue de l'amélioration des collectes sélectives présentée le 30 août 2006 en commission, il est clair que nous nous dirigeons vers une large distribution de **bacs roulants** (compartimentés ou non) sur les territoires de l'île de Montréal avec un taux de distribution des ces bacs dans 45 à 50% des foyers. Pour les autres 50%, nous nous dirigeons vers un choix de nouveaux outils. Nous vous proposons de faire un bref résumer des différents outils disponibles à ce jours.

Le bac de 64L actuel est désuet, il ne répond pas au besoin de nos citoyens, sa faible capacité, sa manutention difficile pour les personnes âgées et ses dimensions en font un objet encombrant et difficile d'entretien. Il engendre également plusieurs problèmes au niveau de la propreté de la Ville de Montréal (matières s'envolent). Il ne peut remplir les objectifs du plan 2008.

Le sac régulier actuel utilisé dans les projets pilotes de Verdun et de Montréal-Nord a une problématique majeure au niveau de la collection et les équipements actuels (camions à chargement latéral) ne sont pas adaptés à la réalité des sacs pêle-mêle, les sacs bloques les mécanismes des camions. Les usines de tri présentement n'ont pas les équipements nécessaires pour traiter efficacement ces sacs. Il engendre également un grave problème de contamination, le plastic est mélangé aux fibres et un taux élevé de rejet (augmentation du taux de rejet 15%). Plusieurs problématiques de santé sécurité au travail ont été constatés dans les centres de tri depuis le début du projet pilote, les sacs devant être ouvert par les employés. Une augmentation notable des coûts a été constatée pour ce mode de recyclage.

Le sac à fermeture latérale « Ziploc » : est selon nous la meilleure solution de rechange pour le tissu urbain de Montréal et qui répond à la fois aux besoins de la population, des collecteurs, des recycleurs et à ceux de la ville au niveau de l'augmentation du taux de recyclage par foyer ainsi qu'aux critères de propreté.

Les sacs proposés doivent être spécifiquement conçus pour les besoins du recyclage, donc ils doivent être très résistant, avec une poignée pour le transport par le citoyen, bien identifié avec les pictogrammes correspondant à chaque sorte de matière à recyclée, 1 sac (verre, plastic, métal), 1 sac (papier, carton), ils doivent également être faciles à ouvrir (ziploc) pour le collecteur qui déposera chaque matière dans le bon côté de son camion. Le volume des deux sacs étant environ de 5 fois le bac actuel, nous serons donc en mesure de rencontrer les objectifs de la ville pour l'augmentation des quantités recyclées,

Dans l'optique de minimiser les coûts et augmenter les quantités, le sac proposé devrait s'autofinancer de lui-même et être distribué chaque semaine au citoyen. Une solution est sur la table de discussion.

Nous aurons besoins de l'appuis des gens des éco-cartiers pour éduquer les citoyens à l'utilisation du sac en question, les matières doivent être bien triées et bien rincée pour éviter la contamination.

Les conclusions

Nous proposons à la ville de Montréal l'instauration du bac roulant avec séparateur sur les territoires là où c'est possible.

Nous proposons de favoriser utilisation de deux sacs à fermeture latérale « Ziploc » très résistant avec pictogrammes, là où la les bacs 360L est impossible à installer; un pour les fibres (papier, carton) et un second pour VPM (verre, plastique, métal)

Nous proposons également à la ville de Montréal d'avoir des collecteurs recycleurs qui ferait en sorte de donné une meilleure qualité de matières recyclables du même fait un taux de rejet beaucoup plus faible.

Nous proposons finalement le maintien de la collecte pré-triée la source par le citoyen établie à Montréal depuis plus d'une décennie de sensibilisation à la population. Une matière de meilleure qualité est l'objectif ultime, car si nous n'avons plus de débouché pour la matière recyclée, il s'en suivra automatiquement une grande augmentation des coûts, c'est la loi de l'offre et de la demande. Nous devons donc créer une demande accrue avec une offre de qualité.